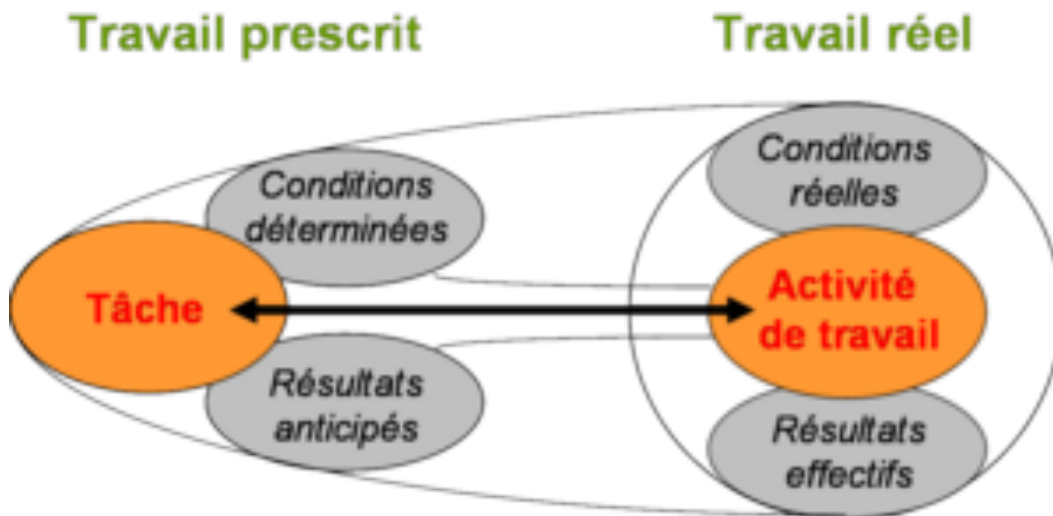


Le modèle Tâche/Activité en Ergonomie

Une notion importante qui structure notre discipline est la distinction : "**Travail prescrit/Travail réel**".



D'après François DANIELLOU (1996)

- **La Tâche :**

La Tâche est constituée par l'ensemble des objectifs plus ou moins prescrits, qui ont été définis par les organisateurs du travail, et qui sont assignés à la personne qui travaille. Pour une tâche donnée, des moyens techniques et organisationnels sont mis à la disposition des opérateurs (outils, habits, protections...)

Exemple de Tâche : checklist, gamme, procédure, PV, consigne, prescription...

- **L'Activité :**

L'Activité de travail est la mobilisation de l'ensemble de la personne humaine et de ses facultés pour réaliser les tâches, atteindre les objectifs qui ont été fixés, et ce en fonction des moyens techniques et organisationnels qui ont été mis à sa disposition.